

# Salah Hamouri, détenu en Israël, se heurte au silence de la France

21 septembre 2017



## La mobilisation prend corps, le PCF en première ligne

Si elle a « des contacts » avec le consulat de France à Jérusalem, Elsa Lefort s'étonne de n'avoir reçu aucune réponse directe de la part de la présidence de la République ou du ministère des affaires étrangères, qu'elle a tous deux contactés. Dans le cas d'autres Français détenus à l'étranger, par exemple celui du journaliste Loup Bureau, finalement libéré par la Turquie il y a quelques jours, « les familles sont reçues soit à la présidence, soit au ministère des affaires étrangères, et j'imagine qu'il y a, en plus de tout ce qui est visible et officiel, des contacts directs avec les autorités à l'étranger », souligne-t-elle.

Avant la libération de Salah Hamouri en 2011, les autorités françaises, et notamment le président de l'époque [Nicolas Sarkozy](#), avaient pourtant intercédé officiellement et à plusieurs reprises auprès du gouvernement israélien en faveur du Franco-Palestinien. Alors ministre des affaires étrangères, [Alain Juppé](#) avait également reçu les parents de Salah Hamouri. Alors pourquoi un traitement différent aujourd'hui ? « La France veut sûrement entretenir de bonnes relations avec Israël et ne pas chagriner les autorités israéliennes en parlant du cas d'un Franco-Palestinien », estime Elsa Lefort, dénonçant un « silence global » face à « l'impunité » de l'État hébreu. « C'est une volonté de la part du gouvernement de ne pas se mettre

mal avec le gouvernement israélien », acquiesce la députée PCF Elsa Faucillon (Hauts-de-Seine), qui a envoyé une lettre à Emmanuel Macron dès le 23 août pour lui demander d'exiger la libération de Salah Hamouri. Pour l'élue, le silence du président de la République est « un choix, une ligne de relation internationale ». « S'exprimer, ce serait demander à Israël de respecter le droit international donc de lutter contre son impunité. Et je crois que ce gouvernement ne souhaite pas le faire », tranche-t-elle.

La chancellerie française pourrait-elle faire passer au second plan le sort de Hamouri pour privilégier ses relations avec Israël, en termes de renseignements en Syrie par exemple ? « Sans éléments, c'est compliqué de pouvoir juger. Mais c'est une question qu'on se pose dans les réseaux de soutien à Salah », admet Elsa Faucillon. Elle se pose d'autant plus qu'Emmanuel Macron a [déroulé le tapis rouge](#) lors de la visite à Paris du premier ministre Benjamin Netanyahu mi-juillet, à l'occasion de la [commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv](#). Si tel était le cas, « la vie de ce jeune homme, de sa famille, ne peut pas être bradée en faveur de perspectives dont on ne connaît pas l'issue et dont on a du mal à croire qu'elles seraient équivalentes », poursuit la députée communiste. À ses yeux, « c'est justement parce que la France sera déterminée dans ce dossier, qu'elle se mettra en position politique plus forte, qu'elle pourra aboutir sur d'autres sujets ailleurs ».

Le 15 septembre, les députés du Parti communiste ont collectivement de nouveau adressé une lettre au président de la République. « Comment croire en votre discours, et en votre volonté infaillible de faire de la France un pays qui compte à nouveau dans le concert des nations si, à la première occasion, la diplomatie française reste bloquée alors qu'un ressortissant franco-palestinien de 32 ans, Salah Hamouri, est victime d'un acharnement judiciaire tout à fait insupportable en Israël », dénoncent-ils. Et de poursuivre : « Vous l'avez dit vous-même, "il est fondamental que la France continue à peser sur la question israélo-palestinienne" dans le cadre d'une indépendance assumée. Peut-être serait-il temps d'assumer l'indépendance de la France par rapport à Israël qui est un État comme les autres : ni au-dessus, ni au-dessous des autres. »

D'autres élus ont également interpellé les autorités françaises, dont le parti Europe Écologie-Les Verts, qui a publié un communiqué le 26 août pour dénoncer un « acharnement injustifié sur la famille de Salah Hamouri » et réclamer sa libération. Plusieurs manifestations de soutien au Franco-Palestinien, notamment à l'initiative de l'Association France Palestine Solidarité, ont par ailleurs eu lieu ces derniers jours à travers la France, comme à Quimper jeudi dernier, ou à Agen ce dimanche. Des cartes pétitions à renvoyer directement à Emmanuel Macron ont été distribuées. « Tant que Salah ne sera pas libre, nous continuerons d'interpeller les autorités, car c'est leur devoir d'agir (...) ça finira par bouger », veut croire Elsa Lefort.

En attendant, l'avocate de Salah Hamouri entend faire appel devant la Cour suprême israélienne. Mais une grande période de vacances pour la célébration des fêtes juives vient de s'ouvrir en Israël. Aucune audience ne sera donc possible avant la fin du mois d'octobre.

---

**Lire aussi :** [Mediapart](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Salah-Hamouri-detenu-en-Israel-se-heurte-au-silence-de-la-France>